

Praticiens à diplôme étranger

Le mouvement de Noël confirmé

L'Intersyndicale nationale des praticiens à diplôme hors Union européenne (Inpadhue) confirme son appel à une grève des soins urgents et non urgents à partir de demain vendredi et jusqu'à dimanche, jour de Noël. Des tracts seront distribués devant les grands centres hospitaliers afin d'informer la population.

« Notre grève est pacifique », assure le Dr Elisabeth Sow Dione, présidente de l'Amfdec (Association des médecins français à diplôme extracommunautaire, membre de l'Inpadhue). « On ne veut pas déranger le travail de nos collègues ni altérer la qualité des soins. »

Depuis deux semaines, les membres de l'Inpadhue ont tenu chaque mercredi un piquet de protestation à Paris. Hier, c'est devant le ministère délégué à la Promotion de l'égalité des chances qu'ils se sont rassemblés, souhaitant faire du ministre Azouz Begag un médiateur. L'Inpadhue refuse en effet désormais d'être reçu par le conseiller du ministre de la Santé. *« Nous ne voulons plus de promesses qui ne seront pas tenues », explique le Dr Salem Ould-Zein, vice-président du Snpadhue (Syndicat national des padhue). « Nous demandons un dialogue, mais pas sur la même base. »* Le syndicat a reçu le soutien de plusieurs députés et, notamment, celui de Claude Evin, ancien ministre de la Santé, président de la Fédération hospitalière de France et aujourd'hui membre de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé. L'Intersyndicale envisagerait de se tourner vers les membres de ce dernier organisme, des parlementaires, pour les appeler à jouer les médiateurs.

Avant l'été, l'Inpadhue avait émis une proposition qui avait reçu l'approbation du ministère. L'inscription à l'Ordre serait accordée aux praticiens pouvant justifier de cinq années d'exercice autonome. En échange de quoi, ceux-ci s'engageaient à poursuivre leur exercice de trois à cinq ans dans le service public. *« Nous leur proposons une solution avec engagement », s'étonne le Dr Sow Dione, à l'heure où « tout le monde s'inquiète de la désertion des hôpitaux ».* Cette autorisation d'exercice aurait été validée par une commission d'évaluation des compétences. L'Intersyndicale souhaite, par ailleurs, pour ceux qui ne pourraient rendre compte de ces cinq années d'expérience sur le territoire français, une amélioration de la NPA, la nouvelle procédure d'autorisation, concours que doivent désormais passer les Padhue pour être *« autorisés »*, afin que soient davantage prise en considération leur expérience, leurs diplômes, leur service rendu au secteur public. Si rien ne se débloque durant les fêtes, les piquets de protestation devraient se prolonger en janvier.

> AUDREY BUSSIÈRE